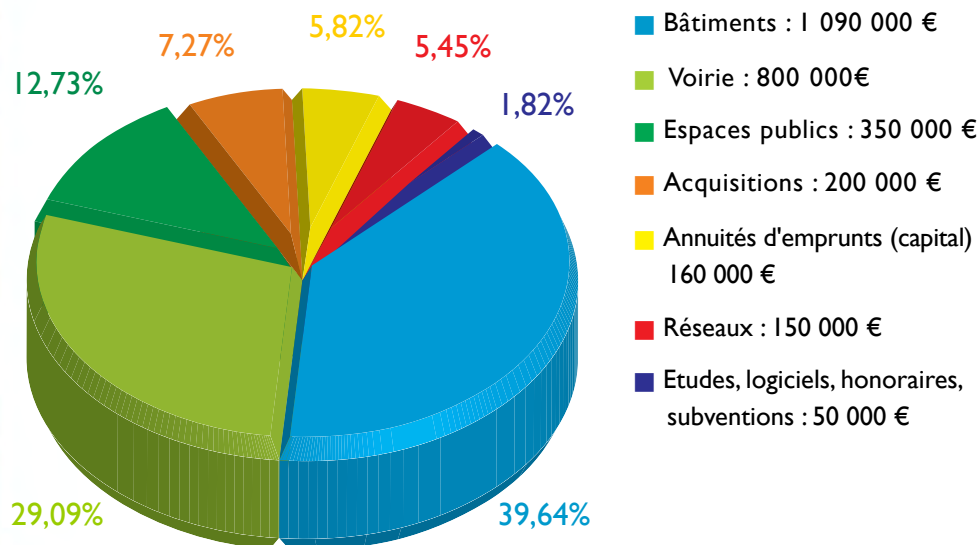


Les dépenses d'investissement : 2,75 M€



Cette année, les efforts d'investissement se concentreront plus particulièrement sur :

- Les bâtiments publics : école, mairie, espace jeune, aménagements associatifs, relai petite enfance,
- La voirie : avenue de l'Europe, chemin des horticulteurs, pistes cyclables, sécurisation rue des tourterelles et mise à double sens avenue Bassaget,
- Les espaces publics : espace Jean Bessède, installation de vidéo protection (zone des commerces Entre deux bois et L'Orée du bois, parking salle polyvalente) et accessibilité des personnes à mobilité réduite.



FINANCES

Lors de la séance du conseil municipal du 14 avril 2016, les taux d'impositions 2016 de la commune ont été votés à la majorité.

Taux 2016 = Taux 2015

TAUX 2016	Commune de St-Aunès	Moyenne Pays de l'Or	Communes voisines de la Métropole	Moyenne de l'Hérault	Moyenne Nationale
Taxe d'habitation	9,75 %	12,98 %	19,05 %	29,81 %	24,19 %
Taxe foncière (bâti)	14,00 %	18,68 %	28,07 %	20,52 %	27,39 %
Taxe foncière (non bâti)	68,80 %	86,33 %	108,07 %	84,08 %	49,15 %

Pour la 6^{ème} année consécutive les taux n'augmentent pas. Dans le contexte de morosité économique actuel il est primordial de ne pas alourdir les charges qui pèsent sur nos concitoyens pour maintenir leur qualité de vie.

BUDGET PRIMITIF ET PREVISIONNEL 2016

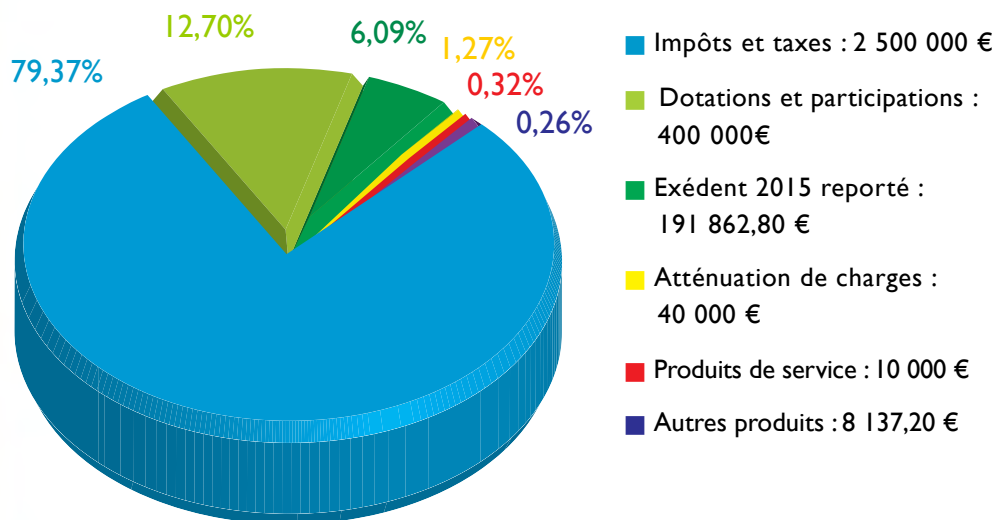
Lors de la même séance du Conseil municipal du 14 avril 2016, le budget primitif et prévisionnel 2016 de la commune qui s'élève à 5,9 M€ (fonctionnement 3,15 M€ + investissement 2,75 M€) a été approuvé à la majorité. Sur fond de baisse de la dotation de l'état et d'augmentation du fond de péréquation intercommunautaire (taxe perçue par l'état + 33% par rapport à 2015 qui pénalise les communes à faible fiscalité) le budget de la commune est très contraint en 2016.

Afin de maintenir un niveau de fiscalité modéré, nous procédons à des économies, les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 6% tandis que le rythme des investissements est maintenu et même renforcé en ce qui concerne la voirie.

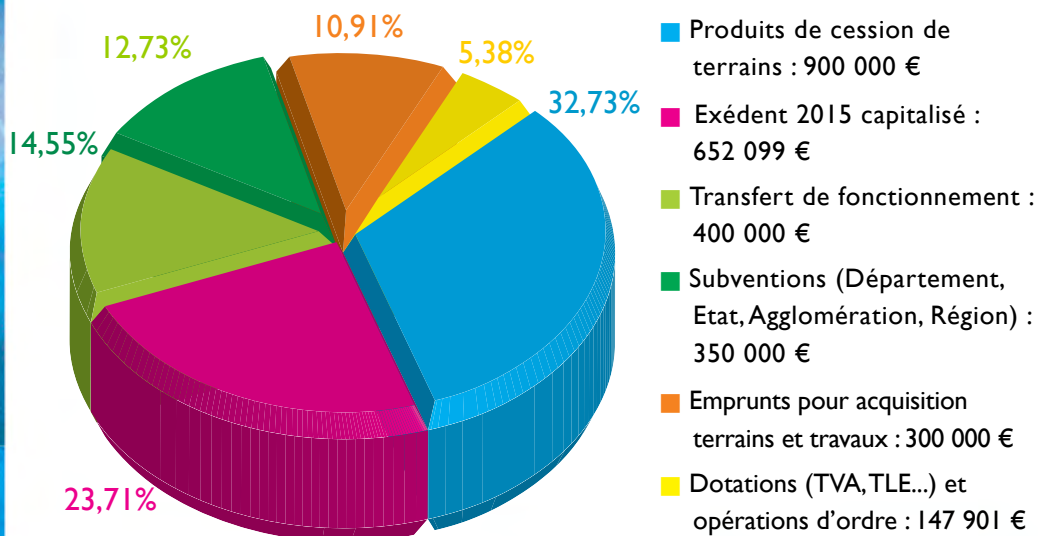
LES RECETTES

Le produit fiscal qui découle des taux 2016 représente plus de 56 % des recettes de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement : 3,15 M€

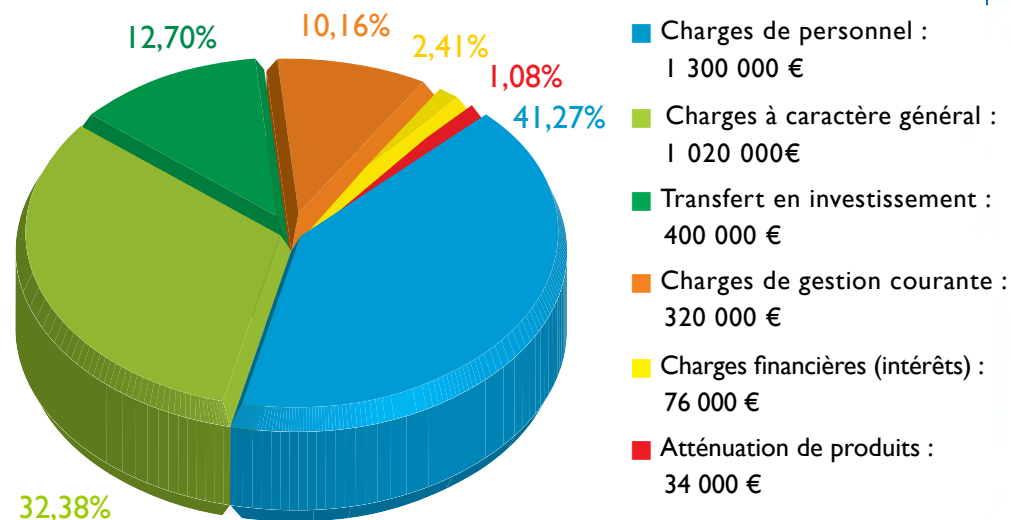


Les recettes d'investissement : 2,75 M€



LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement : 3,15 M€



Les frais de personnel : 1,30 M€

La masse salariale qui intègre les frais de personnel et les charges sociales est en augmentation. Cette augmentation est due à :

- La création d'un deuxième poste de policier municipal
- L'augmentation du temps de travail des agents des écoles et de la médiathèque
- La reprise par le personnel municipal de contrats d'entretien jusqu'alors sous-traités
- Les augmentations de cotisations salariales
- Les augmentations indiciaires
- Les réévaluations des catégories C
- Les évolutions de carrières

La baisse des dépenses à caractère général viendra compenser en partie cette hausse.

Les autres dépenses : 1,02 M€

L'ensemble des secteurs comme l'éducation, la culture et l'entretien du patrimoine voient leurs crédits maintenus par rapport à 2015. La baisse est significative pour les dépenses d'énergie, d'eau, d'assainissement et les contrats d'entretien des terrains et espaces verts.

Les subventions : 0,09 M€

Bien qu'en moindre proportion que la masse salariale ou les autres dépenses de fonctionnement, le poste des subventions est globalement stable et reste au même niveau qu'en 2015.